

ASSEMBLEE PRIMAIRE DU 15 JUIN 2015

Ouverture : 20h00

Local : Salle polyvalente

Présence : environ 50 personnes

Présidence de M. Léo FARQUET, Président.

Le Président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux participants à l'Assemblée. Il excuse les absences de MM les conseillers Nicolas Dupont et Stéphane Moix, de Mmes Isabelle Darioli, Michelle Grandjean Böhm et de M. Eric Woirin.

Il relève les faits marquants suivants :

- Le déménagement des résidants du home Les Floralties dans les nouveaux locaux de l'EMS,
- Le déménagement du Service Officiel de Curatelle au Centre des Sources,
- Le DDP signé avec la Bourgeoisie et la Commune de Fully concernant la mise à disposition gratuite du terrain sur lequel est construit le nouveau cycle d'orientation,
- Le vernissage au Palais Fédéral de l'album « Parlement fantastique » réalisé par les élèves de l'EPAC,
- La décision du Tribunal Cantonal dans le cadre de l'aménagement des canaux des Frasses et du Pérosé,
- Les 12'000 m³ de matériaux extraits des dépotoirs de la Pierre et du Pérosé suite aux intempéries du mois de mai et le coût des travaux estimé à Fr. 300'000.00,
- La nomination de M. Dominique Pédroni, ancien Vice-Président de la Commune, au poste de directeur du CMS,
- La poursuite des démarches pour faire homologuer la zone de danger d'avalanches,
- Le DDP signé avec Nestlé Waters (Suisse) SA portant sur une parcelle de 5'000 m² située au Sud de l'usine Alpwater,
- L'inauguration du Centre des Sources (EMS et CMS) et les journées portes ouvertes prévues les 16, 19 et 20 juin prochains.

Ordre du jour :

1. Lecture du protocole de l'Assemblée Primaire du 10 décembre 2014
2. Lecture des comptes 2014
3. Rapport de l'organe de révision
4. Approbation des comptes communaux 2014
5. Décharge aux organes responsables
6. Divers

1. PROTOCOLE DE L'ASSEMBLEE PRIMAIRE DU 10 DECEMBRE 2014

Le Président informe que le protocole est à disposition des citoyens au bureau communal et sur le site internet de la Commune, de sorte que sa lecture n'est plus nécessaire.

Soumis au vote, le procès-verbal est approuvé tel que présenté.

2. LECTURE DES COMPTES 2014

Le Président passe la parole à M. le Vice-Président Roth pour faire un large tour d'horizon des comptes 2014.

Le Vice-Président rapporte sur :

- les comptes de fonctionnement des comptes ordinaires qui présentent une marge d'autofinancement de Fr. 2'670'509.16,
- les comptes de fonctionnement des Services autofinancés qui présentent une marge d'autofinancement de Fr. 1'143'559.85,
- les investissements nets des comptes ordinaires (Fr. 4'589'962.15) et des Services autofinancés (Fr. 550'513.75),
- les amortissements des biens faisant partie du patrimoine financier (Fr. 255'400.00) et administratif (Fr. 2'414'761.55),
- les amortissements des biens faisant partie des Services autofinancés (Fr. 1'143'559.85).

Il apporte quelques précisions sur les dépenses de fonctionnement et les investissements importants réalisés en cours d'année, tout en relevant que la dette par habitant s'élevant à Fr. 3'163.00 (y compris les comptes autofinancés) correspond à un endettement mesuré. Il profite de remercier les collaborateurs et les collaboratrices des différents services communaux.

3. RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

M. Xavier Chappot, de la Fiduciaire Dini & Chappot SA, donne lecture du rapport de l'organe de révision des comptes 2014 et recommande de les approuver.

4. APPROBATION DES COMPTES COMMUNAUX 2014

Aucune question n'étant posée, les comptes communaux sont approuvés à l'unanimité de l'Assemblée.

5. DECHARGE AUX ORGANES RESPONSABLES

Les comptes communaux ayant été acceptés, l'Assemblée donne décharge aux organes responsables.

6. DIVERS

Le Président donne connaissance des principaux investissements à réaliser ces prochaines années, à savoir la fin de la construction du cycle de Fully-Saxon et l'agrandissement de la STEP.

Il profite de remercier la population d'avoir toujours accepté les propositions du Conseil communal en matière de parafiscalité. En effet, grâce aux quelques retouches apportées aux taxes d'eau, d'égouts, de voirie et d'irrigation, la marge d'autofinancement a pu être sensiblement améliorée en 2014. Il annonce la modification du mode de facturation des taxes de voirie (taxe au sac) qui devrait intervenir sous peu.

Suite à une intervention de **M. David Anderau** concernant la pratique adoptée dans le Canton de Vaud en matière de remboursement des taxes de voirie par

l'établissement de notes de crédit, le Président informe que M. le conseiller Bruno Schroeter examinera dans quelle mesure un tel procédé pourrait être appliqué dans notre commune, tout en respectant les dispositions légales.

Répondant à une question de **M. Bernard Mayencourt**, le Président précise que le sentier du Bisse de Saxon a été sécurisé sur le tronçon La Vatz – La Boveresse en raison de chutes de pierres et que la Commune est en négociations avec les Services de l'Etat afin d'obtenir des subventions pour financer les travaux de déblaiement de la route forestière Mayens de Saxon – La Tzoumaz à la hauteur des tunnels. Au nom du Conseil communal, il accepte bien volontiers les remerciements de M. Mayencourt concernant le soutien apporté par la Commune à l'organisation du Trail de la Pierre-A-Voir.

Répondant à une intervention de **M. Bernard Mayencourt**, M. le Vice-Président Roth précise qu'à la suite de la 1^{ère} expérience positive des journées de ski, la Commune va maintenir son soutien financier à hauteur de Fr. 30.00/abonnement/élève en 2016. Il profite de remercier l'ensemble des bénévoles qui ont accompagné les enfants à ces journées de ski.

Répondant à une question de **M. Bernard Mayencourt** au sujet du cycle Fully-Saxon, le Président précise que les locaux devraient être terminés pour Noël 2015. Cependant, au vu des problèmes liés au déménagement des cycles de Leytron, de Martigny et de Fully en pleine période scolaire, il est vraisemblable que l'ouverture officielle du cycle se fasse à la rentrée scolaire 2016-2017. En ce qui concerne le transport des élèves, des négociations sont en cours avec la Confédération et le Canton pour créer et subventionner une nouvelle ligne de cars postaux desservant les communes des deux rives du Rhône avec des passages chaque 1 heure ½ à Saxon.

Le Président donne connaissance des chantiers, des études et des projets en cours de réalisation. Il mentionne que le Conseil a des soucis plutôt « modérés » concernant les incidences pour notre Commune de la modification de la LAT.

Il salue les exploits du FC Sion en Coupe de Suisse, de Stan Wawrinka à Roland Garros, des participants au Trail de la Pierre-A-Voir, mais déplore la défaite de la Commune de Saxon face à la Commune de Riddes dans le cadre du programme « La Suisse bouge » !

Répondant à une intervention de **M. David Anderau** concernant la mise à jour des plans d'alignement, le Président fait savoir que la Commune est ouverte à toute proposition de construction d'une nouvelle route de quartier dans la région Guidoux/Grandtoula pour autant que les propriétaires soient d'accord avec un projet commun. Il rappelle qu'en 1993, les propriétaires fonciers s'étaient opposés aux plus-values fixées par la Commune dans le cadre du projet de construction d'une nouvelle route de quartier reliant le Chemin des Guidoux à la Rue de l'Autoroute.

La parole n'étant plus demandée, le Président clôt la séance à 21h05.

Il souhaite aux membres présents d'agréables vacances estivales et les invite, à partager le verre de l'amitié.

Le Président :

Léo Farquet

Le Secrétaire :

Daniel Felley

